



La lettre infos des adhérents de l'Association de l'Ossau à Katahdin

n°161

29 aout 2020

Site : <http://ossau-katahdin.fr/>

Courriel : jean.renault@wanadoo.fr

C'était hier : un 29 aout

29 aout 1646 : le père Gabriel Druillettes part de Sillery avec des amérindiens pour remonter la rivière Chaudière et atteindre le pays des Abénaquis. Plus tard au cours de l'automne, il descend la rivière Kennebec, puis plus tard, il ira jusqu'à l'Atlantique ; Il se rendra par mer, chez les Capucins de la mission de Pentagouët. Le père Druillettes est surtout connu comme l'apôtre des Abénaquis. Prêtre, jésuite, missionnaire et explorateur, c'est le spécialiste des hivernements avec les chasseurs amérindiens. Il décède à Québec le 8 avril 1681.

29 aout 1661 : Le Maistre Jacques, prêtre, sulpicien, économiste du séminaire de Saint-Sulpice à Montréal, né en Normandie vers 1621, tué par les Iroquois le 29 août 1661. Il s'était embarqué à La Rochelle, le 29 juin 1659, sur le Saint-André, à titre de confesseur des hospitalières. Selon une légende, les Indiens enveloppèrent la tête de Le Maistre dans un mouchoir blanc retiré de sa poche. « *Ce linge reçut tellement l'impression de son visage que l'image en étoit parfaitement gravée dessus* » et qu'en le voyant on pouvait reconnaître Aaouandio (nom iroquois de Le Maistre).

29 aout 1683 : Louis-Armand de Lom d'Arce, baron de Lahontan s'embarque à La Rochelle avec 3 compagnies de marine de 50 hommes chacune pour arriver au Québec le 3 Novembre. Le navire se nomme La tempête, c'est le premier navire qui emmène des soldats des compagnies franches en Nouvelle France en 1683. D'après Lahontan, un capitaine et 20 soldats sont morts du scorbut durant la traversée.

Uniforme d'un Officier des Compagnies franches de la Marine

Voir : <http://ossau-katahdin.fr/le-baron-de-lahontan/>



29 aout 1686 : Un gentilhomme de Boston nommé John Nelson qui pratiquait depuis longtemps le commerce sur les côtes acadiennes fait décharger en accord avec le baron de Saint Castin, une cargaison de vin à Pentagouët. Les terres de Pentagouët où habite Le Baron de St Castin sont convoitées par les anglais ! Mais le juge Palmer de la Nouvelle York fit saisir la marchandise, et ordonna la confiscation des tonneaux saisis. Ces incidents amenèrent une protestation de M. Perrot auprès du gouverneur de Boston.

Portrait de John Nelson par John Smybert (1688-1751)



Perrot va donc répondre le 29 aout : « Un gentilhomme anglais luy a fait part des plaintes de ce qu'ayant fait descharger à Pentagouët qui est un lieu appartenant au Roy quelques marchandises, les anglais les ont enlevées à main armées sur ce qu'ils prétendent que les marchandises estant de la contrebande (...) » Il faut attendre janvier 1689 pour que les commissaires anglais reconnaissent que la rive gauche de u Pentagouët appartienne à la France . Plus tard, on retrouve John Nelson Nelson en France, où pendant plusieurs années il languit en prison, tout d'abord dans un cachot du château d'Angoulême et plus tard à la Bastille. Il revint à Boston après 1694.

29 aout 1693 : Attaque de Plaisance à Terre-Neuve

Depuis plusieurs jours la flotte de l'amiral anglais Wheeler est au large de Plaisance. Costebelle sera nommé plus tard Lieutenant du roi à Plaisance, en remplacement du baron béarnais de Lahontan.

29 août 1719, Charlotte Élisabeth, surnommée Fily, épouse Charles, à Montréal.

L'acte précise qu'elle et son nouvel époux sont de race noire et qu'ils sont tous deux domestiques au service de Charles Lemoyne de Longueuil d'ailleurs présent au mariage.

Après la naissance de leur premier enfant, un fils baptisé à Montréal en 1721, le couple s'installe à Longueuil où il fait baptiser ses quatre enfants suivants avant de revenir à Montréal où ses deux petits derniers sont nés. Nous leur connaissons sept enfants en tout :

1. Charles Claude, né le 9 janvier 1721 et baptisé le même jour à Montréal (Notre-Dame). Il disparaît par la suite.
2. François, le 9 avril 1723 à Longueuil. Il meurt à l'aube de ses 7 ans à Longueuil, le 5 février 1730. L'acte de sépulture indique qu'il était alors domestique de Monsieur de Longueuil. Le nom de sa mère est Charlotte Filis, à l'acte.
3. Marie Elizabeth, baptisée le 2 août 1724. Elle se marie et a des enfants. Voir plus bas.
4. Marie Charlotte, le 9 mai 1726, qui disparaît par la suite.

5. Joseph, baptisé le 7 mars 1728, qui disparaît par la suite.
6. Marie Renée, le 19 octobre 1729, morte trois mois plus tard, le 8 février 1730.
7. Joseph, baptisée le 18 avril 1733, mort huit jours plus tard et inhumé à Montréal, le 25 avril 1733.

Tous ces enfants naissent en servitude, mais il faudra attendre le baptême du troisième enfant, Marie Élisabeth, le 2 août 1724, pour comprendre que Charlotte Élisabeth et Charles, ses parents, étaient les esclaves et non simples domestiques du Baron de Longueuil. On utilisera alors des formules comme « appartenant à... », ou « esclave de » pour décrire non seulement les parents, mais les enfants eux-mêmes.

La petite Marie Élisabeth aura pour parrain et marraine Toussaint Marcil et Marie Lafontaine. Elle sera mariée à l'âge de 39 ans à Jacques César âgé de plus de 55 ans et décrit comme « nègre d'Ignace Gamelin » à leur acte de mariage, le 5 février 1763, à Longueuil. Jacques César avait déjà eu 3 enfants hors mariage avant d'épouser Marie Élisabeth, mais aucun n'avait survécu plus de quelques mois. Ces enfants, dont des jumeaux, avaient eu pour mère Marie Joseph Angélique, l'illustre esclave noire des Francheville qui gagna sa notoriété peu après en étant exécutée pour avoir allumé l'incendie qui détruit une partie de Montréal, en 1734.

En dépit de leur âge avancé, Jacques César et Marie vont avoir deux enfants :

- Charles Ignace, né à Montréal le 10 décembre 1763, donc sous le nouveau régime Anglais, et baptisé le lendemain, nommé par Ignace Gamelin et la baronne de Longueuil, Marie Catherine Deschambault. Ce petit bout d'homme meurt deux ans plus tard, le 29 janvier 1766 et est inhumé le lendemain à Montréal. À l'acte de sépulture, le nom de sa mère devient Marie Charlotte.

- Marie Louise naît sans laisser de trace, vers 1766. Elle meurt à 10 ans, dans la nuit du 22 au 23 septembre 1776, à Saint-Jean-François-Régis de Laprairie. L'acte lui donne César pour nom de famille à Jacques, son père, et donne Charles pour nom de famille à Marie, sa mère. Le curé officiant, J. Gamelin, connaît pourtant bien l'histoire de cette famille ce qui permet de supposer que son geste était délibéré.

Après la cession du pays à l'Angleterre, le couple se retrouve à Saint-Régis. Jacques César meurt à Saint-Jean-François-Régis, le 14 juin 1784 et y est inhumé le lendemain par le curé Gamelin qui prend soin d'indiquer que plusieurs personnes, « beaucoup d'autres » étaient présentes à ses obsèques. Sa veuve, Marie Élisabeth va lui survivre encore longtemps. Elle meurt, « veuve César » le 22 octobre 1812 à Longueuil, âgée de 88 ans et 3 mois, et y est inhumée le lendemain en présence d'Isidore Poirier, de Marie et François Viau, et « plusieurs autres qui n'ont seû signer ».

Voilà ce qui reste de toute une vie de servitude. Quelques actes de catholicité tout au plus qui soulèvent plus de questions qu'ils n'en résolvent. Par exemple, on peut se demander si ce mariage n'était pas une façon pour les LeMoynes d'augmenter leur « cheptel » d'esclaves puisque les enfants du couple naissent de toute évidence en servitude et sont identifiés à leurs actes de baptême comme étant la propriété de Charles LeMoynes. Quant au second mariage, l'écart d'âge entre Marie Élisabeth et Jacques César est considérable. Il a pratiquement le double de l'âge de son épouse qui pourtant n'est pas de la dernière pluie puisqu'elle frise la quarantaine. Elle va tout de même être deux fois mère, mais son fils aîné



meurt à 3 ans, tandis que sa fille cadette meurt à 10 ans. Dût-elle attendre la fin du Régime français pour avoir la liberté de se marier?

Par ailleurs, on peut se demander ce qu'il est advenu des autres enfants de Charlotte Élisabeth et de Charles qui disparaissent après leur baptême. Plutôt que de présumer qu'ils sont morts en bas-âge, ne peut-on pas supposer qu'ils furent vendus ou placés en service dans des familles contre rémunération par leur propriétaire, Charles LeMoynes. On sait que cette pratique était déjà tolérée et que des enfants français nés hors mariage subissaient déjà ce sort.

Autrement dit, ces quelques documents laissent entrevoir une réalité bien différente de celle qui est véhiculée par nos livres d'histoire conventionnels.

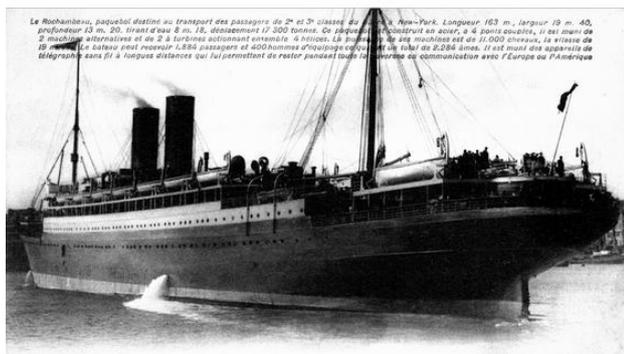
29 août 1741 : Mgr Henri-Marie Dubreil de Pontbriand, le nouvel évêque de Québec, arrive après une longue traversée de 84 jours sur le Rubis. Il est accompagné de son secrétaire Jean-Olivier Briand, et de René-Jean Allenou de Lavillangevin. Sur le même navire arrivent également le jeune Jean Baillargé, un charpentier, et François-Élzéar Vallier, ancien supérieur du Séminaire.



29 août 1758 - Jeffrey Amherst ordonne à James Wolfe de quitter Louisbourg pour mener une campagne de destruction des colonies de peuplement de Isle Royale. L'année suivante, Wolfe détruira 1 400 fermes et maisons dans un rayon de 100 kilomètres autour de Québec et détruira 80% de la ville.



29 août 1916 : Michon Isabelle part de Bordeaux sur le Rochambeau. Elle a 24 ans et est originaire de Pau. Isabelle arrive à New York le 29 août 1916, elle va chez sa sœur Juliette-Nicole qui habite 49 west, 37^{ème} street.



Sources

Les 2000 Femmes de la Nouvelle-France

Robert LeBlant , le Baron de Saint Castin

<http://www.biographi.ca/fr/>

Jacques Paquin, Descendants québécois (www.facebook.com/groups)

Sandrina Henneghien, Nouvelle France (www.facebook.com/groups)

Marcel Trudel : Histoire de la Nouvelle France

Olga Jurgens, « Le maistre Jacques - <http://www.biographi.ca/fr>

<https://naviresnouvellefrance.net>

Christian Desplat, Le Baron de lahotan

<http://ossau-katahdin.fr/le-baron-de-lahotan/>